



PROCÈS VERBAL

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale Incendie de la région de Windsor, tenue aux bureaux de la Régie Incendie, au 319, rue St Georges, Windsor du mardi 10 janvier 2017, à 19H30.

À laquelle assistaient :

Messieurs les conseillers, Philippe Verly, Yvon Larochelle, Gérard Messier, Gilles Perron, Mario Leclerc et Alain Beaudin.

Sont également présents : Monsieur Christopher Grey, directeur et Madame Brigitte Nault, secrétaire-trésorière.

Absent : aucun

Le tout formant quorum, sous la présidence de Monsieur Gaétan Graveline.

À 19h32, le président déclare la réunion ouverte et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

En conséquence,

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du budget 2017
- 4- Période de questions
- 5- Levée de l'assemblée

Brigitte Nault
Secrétaire-trésorière

Article 1.

001. 2017-01-10 Ouverture de la séance à 19h32

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly
Appuyé par le conseiller Alain Beaudin

Et résolu :

Que la séance extraordinaire du 10 janvier 2017 de la Régie Intermunicipale service incendie de la région de Windsor soit ouverte.

Article 2. Adoption de l'ordre du jour

002. 2017-01-10 Il est proposé par le conseiller Gérard Messier
Appuyé par le conseiller Yvon Larochelle

Et résolu :

Que l'ordre du jour ci-haut mentionné soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

Article 3. Adoption du budget 2017

003. 2017-01-10 Le budget 2017 a été déposé par la secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Nault.

En conséquence :

Il est proposé par le conseiller Yvon Larochelle
Appuyé par le conseiller Gilles Perron

Et résolu :

Que le budget 2017 de la Régie Intermunicipale service incendie de la région de Windsor, soit accepté et que le montant de 936,196\$ soit facturé aux villes respectives selon leurs quotes-parts.

Adopté à l'unanimité

Article 4. Période de questions

Un citoyen, pompier à temps partiel, M. Marc-André Courtois, a demandé une copie du budget.

Article 5. Levée de l'assemblée

004. 2017-01-10 À 19h45, l'ordre du jour étant complété.

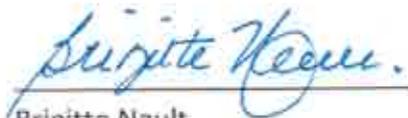
Il est proposé par le conseiller Alain Beaudin
Appuyé par le conseiller Philippe Verly

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité



Gaétan Graveline
Président



Brigitte Nault
Secrétaire-Trésorière